Office des affaires francophones

Ontario

RAPPORT ANNUEL

1987-1988

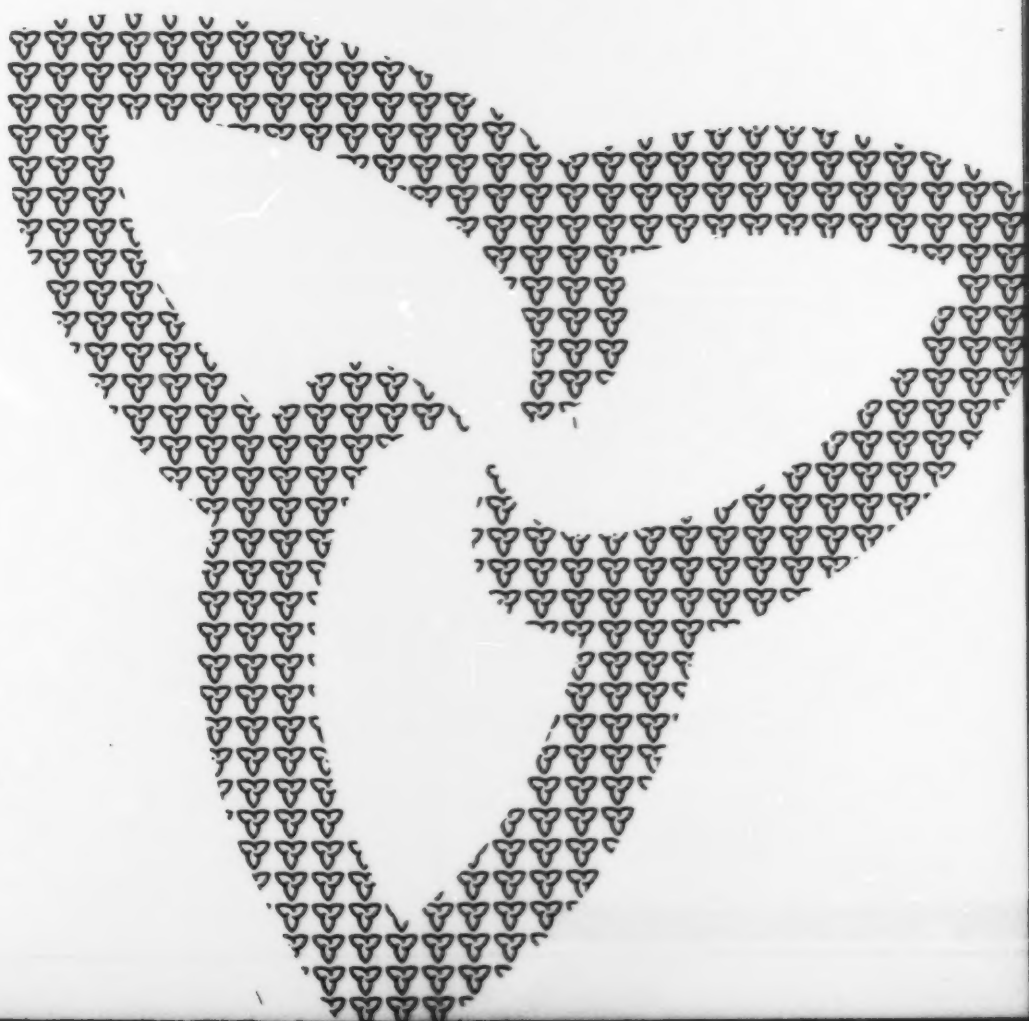

89-05509/

ISSN 0832-7262
Décembre 1988

Table des matières

Présentation

- Lettre au lieutenant-gouverneur de l'Ontario 1
- Message du ministre 2
- Mot du directeur général 3

Points saillants

L'Office des affaires francophones 4

- Direction des politiques et de la recherche 5-6
  - Activités
  - Plaintes du public
- Direction des services aux ministères 6-9
  - Activités
  - Initiatives des ministères
- Direction des communications et des relations communautaires 9-14
  - Activités
  - Publications
  - Fonds de soutien à la communauté
- Regard sur l'avenir 15

Annexe 1
État des dépenses
(du 1er avril 1987 au 31 mars 1988) 16

Annexe 2
Organigramme 17

Annexe 3
Liste de subventions (de 10 000 $ et plus) 18-20

Présentation

Lettre au lieutenant-gouverneur de l'Ontario

Ontario

Minister
Responsible for
Francophone Affairs

Ministre
délégué aux
Affaires francophones

4th Floor
Hearst Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1X7
(416) 965-2901

4e étage
Édifice Hearst
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1X7
(416) 965-2901

À l'attention de Son Honneur
le lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario,
l'honorable Lincoln M. Alexander

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le plaisir de vous soumettre, ainsi qu'à l'Assemblée législative, le rapport annuel de l'Office des affaires francophones pour l'exercice commençant le 1er avril 1987 et se terminant le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de ma très haute considération.

Le ministre,

Bernard Grandmaître

Message du ministre

À titre de ministre délégué aux Affaires francophones du gouvernement de l'Ontario, je suis heureux de présenter le rapport annuel de l'Office des affaires francophones pour l'exercice 1987-1988.

Cette période a été caractérisée par des défis et des accomplissements : des défis parce que l'adoption de la *Loi de 1986 sur les services en français* a marqué le début d'une ère nouvelle dans le domaine des affaires francophones, et des accomplissements parce que les ministères et organismes gouvernementaux ont fait de grands progrès au cours de la première année de mise en oeuvre de la Loi.

La *Loi de 1986 sur les services en français* reconnaît la contribution de la communauté francophone au patrimoine linguistique et culturel de notre province. Elle a aussi pour objet d'assurer que les générations francophones présentes et futures puissent participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle de la province.

Par conséquent, je suis fier qu'au cours de l'année, l'Office a joué un rôle de leadership, conseillant les ministères et les aidant à élaborer des politiques et des programmes pour la mise en oeuvre des services en français dans leurs propres secteurs. Il a travaillé à l'intégration des services en français au processus de planification des programmes gouvernementaux.

À la demande du premier ministre, l'honorable David Peterson, j'ai présenté régulièrement des rapports au Conseil des ministres sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Loi. À cet égard, l'Office m'a fourni une aide inestimable.

J'aimerais remercier mes collègues du Conseil des ministres, de l'Assemblée législative, des ministères et des organismes gouvernementaux et communautaires des efforts qu'ils ont déployés au cours de la dernière année pour transformer les dispositions de la Loi en une réalité dynamique pour la communauté francophone de l'Ontario.

J'ai confiance en l'avenir des services en français en Ontario et j'éprouve un sentiment de fierté bien compréhensible car il est nourri par la certitude qu'ensemble nous réaliserons ce projet qui nous tient à coeur.

Le ministre,

Bernard Grandmaître

Mot du directeur général

Depuis l'adoption de la *Loi de 1986 sur les services en français*, les ministères et organismes du gouvernement se préparent à offrir leurs services au public en français à partir du 19 novembre 1989.

L'Office des affaires francophones a donc voulu, au cours de l'année qui vient de s'écouler, s'assurer que chaque ministère ait son propre calendrier de mise en oeuvre. À cette fin, l'Office a accepté de tenir des conférences pour expliquer les exigences de la Loi aux fonctionnaires de toute la province et a aidé les ministères à planifier, élaborer et accroître les services offerts au public en français.

L'Office a continué de travailler en étroite collaboration avec la Commission des services en français de l'Ontario. Ensemble, les deux organismes ont notamment étudié les plans de mise en oeuvre des ministères, mis au point des stratégies et des politiques appropriées et analysé les études et enquêtes menées par la Commission.

Pendant la première partie de l'année, les ministères ont présenté à l'Office leurs plans de mise en oeuvre. Cela a permis à l'Office d'établir des relations fructueuses avec les ministères clés et d'autres organismes centraux. En coordonnant et en surveillant la mise en oeuvre de la Loi, l'Office a pu maintenir un certain degré d'uniformité dans l'ensemble du gouvernement en ce qui concerne la prestation des services en français. En octobre 1987, l'Office a déposé un mémoire au Conseil de gestion du gouvernement sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Loi au sein du gouvernement. À la suite de ce mémoire, la somme de 11 millions de dollars supplémentaires a été affectée à la prestation des services en français dans tous les ministères.

Après la première année de mise en oeuvre, les ministères se sont penchés sur d'autres questions de fonctionnement comme la formation de comités interministériels pour étudier des questions communes portant sur la santé et les services sociaux, l'administration de la justice, la traduction, la désignation des organismes bénéficiaires de paiements de transfert et les services gouvernementaux fournis par les municipalités.

La Loi exige également que chaque ministère nomme un coordonnateur des services en français. L'Office préside le Comité des coordonnateurs des services en français et les réunions se sont révélées un moyen idéal pour l'échange de renseignements et la création de liens entre les personnes qui travaillent dans ce domaine.

En dépit du fait que les ministères ont dû prendre de nouvelles responsabilités pendant l'année, ils ont manifesté un engagement et un enthousiasme peu communs envers la mise en oeuvre de la Loi.

Je m'en réjouis au plus haut point et je suis convaincu qu'ensemble nous pourrons atteindre l'objectif de fournir des services en français lors de l'entrée en vigueur de la Loi.

Le directeur général,

Rémy M. Beauregard

Points saillants

L'Office des affaires francophones

L'année 1987-1988 a été marquée par le retour d'une publication fort populaire. L'Annuaire franco-ontarien était publié auparavant par le Conseil des affaires franco-ontariennes. La dernière édition remontait à 1986. L'Office des affaires francophones verra dorénavant à sa publication. Cette nouvelle version de l'Annuaire (édition 1988) contient plus de 3 000 adresses, y compris celles d'organismes qui ont vu le jour au cours des deux dernières années, tels les centres d'alphabétisation.

L'Office des affaires francophones a été créé en juin 1985 et relève du Bureau du Conseil des ministres. L'honorable Bernard Grandmaître, qui a été nommé ministre délégué aux Affaires francophones en juin 1985, en est le président et M. Rémy M. Beauregard, le directeur général.

L'Office a pour rôle principal de mettre en oeuvre la *Loi de 1986 sur les services en français*. Il conseille le ministre et le Conseil de gestion, les ministères et les organismes sur les questions concernant la population francophone de l'Ontario, et les aide à élaborer les politiques et programmes qui assureront la prestation des services en français. Par ailleurs, il assure la diffusion des décisions du gouvernement concernant les services en français à la communauté afin que cette dernière puisse y accéder plus facilement.

Comme le montre l'organigramme à l'annexe 2, l'Office est divisé en trois directions : la Direction des politiques et de la recherche, la Direction des services aux ministères et la Direction des communications et des relations communautaires. Les principales activités de chaque direction au cours de l'exercice sont présentées ci-après.

Direction des politiques et de la recherche

La Direction des politiques et de la recherche de l'Office des affaires francophones élabore des politiques et des programmes répondant aux besoins et aux aspirations de la communauté francophone et travaille à la mise en oeuvre intégrale et efficace de la *Loi de 1986 sur les services en français* dans les délais prescrits.

La Direction fait aussi des enquêtes pour répondre aux plaintes du public concernant la prestation des services en français par les ministères et organismes du gouvernement. En encourageant les ministères à répondre plus rapidement et efficacement aux plaintes du public, la Direction espère les sensibiliser aux besoins de la communauté francophone et aussi encourager les Franco-Ontariens à se prévaloir des services offerts en français par le gouvernement.

Activités

Au cours de l'exercice 1987-1988, la Direction a analysé plus de 100 présentations au Conseil des ministres et à ses comités, qui émanaient de presque tous les ministères et de certains bureaux du gouvernement de l'Ontario. La Direction a fait des recommandations aux ministères et au Conseil des ministres afin d'assurer que les politiques et programmes nouveaux répondent mieux aux besoins des francophones et se conforment à l'esprit et à la lettre de la *Loi de 1986 sur les services en français*.

La Direction a travaillé en étroite collaboration avec le personnel du Comité ministériel sur la politique sociale et les ministères qui y sont représentés. Dans ses analyses, la Direction s'est penchée sur les services de santé et les services sociaux, l'éducation et l'administration de la justice. Elle a porté une attention particulière aux services s'adressant aux groupes les plus vulnérables - les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées - et aux questions primordiales ayant trait à l'avenir des francophones de l'Ontario, soit la gestion de l'enseignement et le manque de professionnels d'expression française. Ce dernier point a été l'objet de préoccupations particulières étant donné que la réussite d'un nombre considérable d'initiatives dépend de l'amélioration des possibilités d'accès à la formation professionnelle en français et de l'accroissement du nombre de francophones qui font des études postsecondaires.

En outre, le personnel de la Direction a fait partie de comités interministériels créés par d'autres ministères pour élaborer une politique gouvernementale sur des sujets tels que : l'alphabétisation des adultes, la politique sur le multiculturalisme, La chaîne française de TVO, l'extension des services de télévision dans le Nord, les initiatives dans le domaine de l'éducation postsecondaire en français, les services aux personnes âgées et les programmes de formation professionnelle.

Direction des politiques et de la recherche

suite

Plaintes du public

La Loi stipule que le ministre délégué aux Affaires francophones recevra les plaintes du public en ce qui concerne les services gouvernementaux et y répondra.

Entre le 1er avril 1987 et le 31 mars 1988, la Direction a reçu 84 plaintes du public. Ces plaintes ont toutes été étudiées et dans la plupart des cas, on a trouvé des solutions satisfaisantes.

La majeure partie des plaintes concernait la qualité des services offerts en français par divers ministères. Elles portaient le plus souvent sur l'absence de personnel bilingue dans les bureaux des ministères et le nombre insuffisant de professionnels bilingues capables de répondre aux demandes de renseignements ou d'offrir des services spécialisés. D'autres avaient trait aux lettres reçues qui n'étaient pas rédigées en français et à l'impossibilité d'obtenir des documents en français. L'absence de formulaires, d'affiches et d'annonces bilingues a aussi provoqué des plaintes. Quelques plaintes avaient trait au fait que des audiences publiques ou des procès ne se déroulaient pas en français ou que des services judiciaires n'existaient pas en français.

Dans l'ensemble, les ministères ont répondu rapidement aux plaintes. Dans la plupart des cas, des mesures ont été prises immédiatement pour éviter que le problème ne se répète. Les cas qui soulevaient des questions à long terme seront résolus à mesure que la *Loi de 1986 sur les services en français* sera mise en oeuvre.

Les ministères reconnaissent que les plaintes sont très utiles car elles leur permettent de voir où se situent les lacunes dans la prestation des services en français. L'identification de telles lacunes facilite la mise en oeuvre de la Loi car elle permet aux ministères de mieux connaître les besoins de la communauté francophone et les domaines dans lesquels les ministères du gouvernement ne répondent pas aux besoins ni aux attentes. L'élaboration de politiques globales sur la dotation en personnel, la publicité, les publications et le papier à en-tête aidera les ministères à établir leur propre ligne de conduite sur ces questions et leur permettra de se conformer plus facilement aux exigences de la Loi. Ces politiques, alliées à une mise au courant appropriée de fonctionnaires conscients de leurs responsabilités, aideront à éviter les erreurs administratives qui ont été la cause de plaintes par le passé.

Direction des services aux ministères

La fonction première de la Direction des services aux ministères est de conseiller et d'aider les ministères et organismes à élaborer, mettre en oeuvre et gérer des services en français. Par conséquent, une grande partie du travail consiste à dialoguer avec les coordonnateurs et les gestionnaires des ministères, à évaluer les plans de mise en oeuvre, à cerner les domaines qui demandent une attention particulière et à établir des communications avec les organismes centraux comme le Conseil de gestion du gouvernement et le ministère du Trésor et de l'Économie au sujet des ressources dont les ministères auront besoin pour la mise en oeuvre et la gestion des services en français.

Activités

En mars 1987, des exemplaires du manuel de procédure de mise en oeuvre ont été distribués à tous les ministères. Au cours de l'été, la Direction a étudié et évalué les présentations de chaque ministère ainsi que les ressources humaines et financières dont chacun aura besoin pour la mise en oeuvre des services en français. Au cours de l'exercice 1987-1988, presque tous les ministères, bureaux, secrétariats et organismes importants ont présenté leurs plans à l'Office des affaires francophones et à la Commission des services en français.

La préparation des présentations a donné aux ministères l'occasion de définir clairement leurs responsabilités, leur champ d'action, leurs méthodes et leur philosophie en matière de services à l'intention du public en général, et du public francophone en particulier. Pour l'Office et la Commission, les présentations ont permis de clarifier divers aspects des plans et de déterminer des programmes et des mesures d'une importance particulière pour la communauté francophone.

Les discussions ont été axées sur les moyens les plus économiques d'atteindre les objectifs de mise en oeuvre dans les délais prescrits par la Loi. Les éléments qui demandent une attention particulière ont été identifiés et des plans détaillés ont été élaborés pour les traiter.

Les consultations ont eu comme résultat important de faire ressortir plusieurs points communs entre de nombreux ministères. Le ministre délégué aux Affaires francophones a porté à l'attention du Conseil des ministres les points qui avaient des ramifications à l'échelle du gouvernement. Depuis, la détermination de ces points a mené à la création de plusieurs comités interministériels chargés de résoudre des questions communes dans des domaines comme la santé, les services sociaux, l'administration de la justice, les services gouvernementaux dispensés par les municipalités et les tribunaux administratifs.

En octobre 1987, la Direction a préparé un rapport détaillé résumant les besoins financiers des ministères pour l'exercice 1987-1988 et l'a soumis à l'approbation du Conseil de gestion du gouvernement. À la fin de l'année, les ministères et les organismes qui en relèvent avaient reçu 11 millions de dollars de plus au titre de la mise en oeuvre des services en français dans des régions désignées de la province de l'Ontario.

Les priorités établies pour l'année étaient surtout de nature structurelle et visaient en premier lieu l'établissement de solides assises administratives en ce qui concerne la prestation des services. Comme première mesure, chaque ministère devait nommer un coordonnateur des services en français qui aurait la responsabilité de donner des conseils quant à la prestation des services en français par le ministère. La deuxième priorité d'ordre financier portait sur l'embauche d'agents de communication pour améliorer et élargir les communications entre le gouvernement et la communauté.

Direction des services aux ministères

suite

La troisième priorité concernait l'embauche d'agents du personnel bilingue pour permettre aux ministères d'engager des employés pouvant s'exprimer dans les deux langues. Enfin, la dernière priorité prévoyait des dépenses non renouvelables pour, entre autres, l'affichage bilingue, la traduction de formulaires et de documents à l'intention du public et l'achat de claviers et de logiciels bilingues. Ces priorités donnaient aux ministères un cadre général de mise en oeuvre de leurs services en français.

Initiatives des ministères quant à la prestation des services en français

Après la première des trois années prévues pour la mise en oeuvre des services, les ministères en sont à différents stades dans la prestation des services en français et ils ont tous pris des initiatives importantes pour y parvenir. Voici quelques exemples représentatifs de ces initiatives :

Le ministère de la Consommation et du Commerce, n'ayant pas assez de clercs d'étude juridique bilingues pour ses bureaux d'enregistrement immobilier dans le nord-est de l'Ontario, s'est adressé au Collège Cambrian de Sudbury pour trouver une façon de combler cette lacune. À la suite de cette démarche, un programme d'éducation coopérative de deux ans en techniques juridiques a été mis sur pied au Collège Cambrian.

Étant donné que de nombreux bureaux qui doivent fournir des services en français sont situés dans des régions éloignées, le personnel doit être en mesure d'assurer toute une gamme de services dans le domaine de l'enregistrement des actes. Ce cours, offert entièrement en français, prépare les participants à travailler dans divers domaines du droit comme le droit commercial, le droit de la famille et le droit du consommateur. Il leur enseigne également les méthodes de recherche de titres. Le programme comprend des cours théoriques et des stages. Pendant la session de formation sur le tas qui a duré quatre mois, le ministère a employé neuf étudiants dans ses bureaux.

Le ministère des Services gouvernementaux vient de terminer avec succès l'affichage bilingue dans une grande partie des édifices de Queen's Park, dans d'autres édifices du gouvernement à Toronto et dans toute la province, de même qu'aux palais de justice d'Ottawa et de Hamilton.

De son côté, le ministère des Collèges et Universités a conclu une entente Ontario-Québec qui permet aux étudiants francophones de l'Ontario de suivre, dans des universités francophones du Québec, des cours qui ne sont pas offerts en français dans notre province.

Le ministère de la Formation professionnelle a inclus un volet français à son Programme d'alphabétisation communautaire. Il a également continué d'améliorer les possibilités d'accès aux services offerts en français dans le cadre du programme L'Avenir, un programme

d'emploi pour les jeunes qui offre des services d'évaluation, d'expérience de travail et de placement sur le marché du travail.

L'agrandissement du Foyer Richelieu, un foyer pour personnes âgées francophones dans la région de Welland, est un autre exemple de la façon dont les ministères répondent aux besoins fondamentaux de la communauté. Ce projet est appuyé conjointement par les ministères du Logement et des Services sociaux et communautaires.

Pour ce qui est de créer des liens plus étroits avec la communauté, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a fait d'importants progrès en établissant des contacts avec le milieu des affaires franco-ontarien comme le démontrent les activités qu'il a déployées dans ce sens auprès d'organismes comme le Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais.

Dans le domaine des sports, le ministère du Tourisme et des Loisirs a participé à la création du centre de ressources "Franc-O-Forme" pour les sports et le conditionnement physique à l'Université d'Ottawa. Ce centre donnera aux francophones l'occasion de rencontrer d'autres athlètes, de participer à des événements sportifs et d'établir des liens avec d'autres professionnels dans les domaines du sport et du conditionnement physique.

Il est encourageant de voir les progrès accomplis dans la prestation des services en français après la première année de mise en oeuvre de la Loi. Qu'il s'agisse d'emplois pour les jeunes ou d'aide aux personnes âgées, de projets éducatifs ou d'amélioration de réseaux dans le domaine des affaires, tous les projets reflètent les nouvelles méthodes que les ministères utilisent pour incorporer les services dans leurs activités courantes.

Direction des communications et des relations communautaires

Le mandat de cette Direction est de coordonner l'élaboration de la politique du gouvernement en matière de communications en français et de conseiller les ministères sur les questions de communication et sur les stratégies visant à encourager les francophones à se prévaloir des services en français.

La Direction offre au ministre et à l'Office des services de communications internes et externes et appuie les initiatives de développement communautaire franco-ontarien par le biais du Fonds de soutien à la communauté.

Activités

Du point de vue des communications, de nombreux défis ont été relevés durant l'exercice 1987-1988 car la mise en oeuvre de la Loi a nécessité l'élaboration constante de directives dans ce domaine. Ces directives avaient pour objet d'expliquer les responsabilités des ministères dans des domaines tels que l'affichage des offres d'emploi, les campagnes de publicité et les activités générales de commercialisation et de communication.

La Direction a aussi joué un rôle clé dans la promotion de la *Loi de 1986 sur les services en français* en

Direction des communications et des relations communautaires

suite

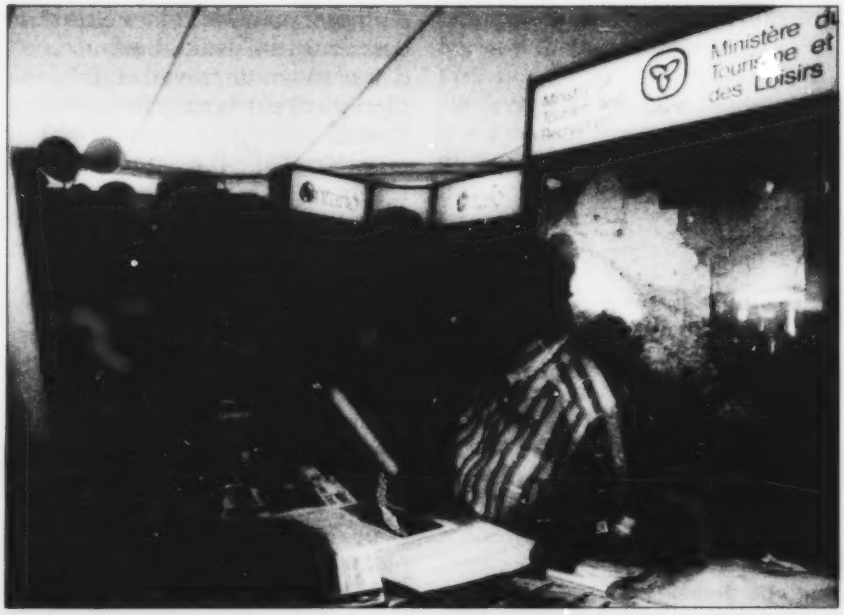

Plusieurs ministères et agences du gouvernement provincial avaient installé des kiosques au Pavillon de l'Ontario, érigé dans la ville de Québec, afin de promouvoir leurs services en français auprès du public québécois. Le ministère du Tourisme et des Loisirs était de ce nombre.

participant à de nombreuses réunions et activités communautaires comme les journées de perfectionnement professionnel de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens du sud-ouest, les assemblées annuelles de l'ACFO de Cornwall et d'Ottawa-Carleton et la Semaine du bilinguisme de l'Université Laurentienne.

Elle a aussi prêté un concours précieux à l'Association des centres d'action bénévole de l'Ontario lorsque cette dernière a tenu sa conférence provinciale bilingue, intitulée "Interaction 88" sur la question du bénévolat dans les années 1990. L'année passée, l'Office a distribué environ 6 000 trousses d'information et exemplaires de la Loi à de nombreux groupes et organismes de toute la province.

Lors d'activités d'envergure provinciale, la Direction a installé un kiosque pour fournir des renseignements sur les services en français offerts par le gouvernement. Ce kiosque a été présent par exemple lors des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste à Welland et à Toronto, de Contact Ontarois, un festival artistique, de l'assemblée annuelle de l'Association des surintendants de langue française et de l'Association des municipalités de l'Ontario. Pour la deuxième année consécutive, l'Office a participé au célèbre Salon du livre de l'Outaouais.

L'honorable Bernard Grandmaître, en sa qualité de ministre délégué aux Affaires francophones, estime que la création de liens avec la communauté fait partie intégrante d'une prestation efficace de services. Le ministre, qui s'intéresse activement à la création d'un meilleur dialogue entre le gouvernement et la communauté, a eu des contacts avec de nombreuses associations francophones pendant l'année. Il a prononcé une allocution lors de la cérémonie officielle célébrant la création de l'Association multiculturelle francophone de l'Ontario. Il a également rencontré de nombreux groupements communautaires pendant la conférence

Le ministre délégué aux Affaires francophones, l'honorable Bernard Grandmaître, accompagnait le secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Maurice Druon, lors de sa visite au Pavillon de l'Ontario, érigé à l'occasion du Sommet francophone de Québec. Ils se sont arrêtés au kiosque des Éditions Prise de Parole où M. Druon a pu se familiariser davantage avec la littérature franco-ontarienne. L'auteur Paul-François Sylvestre (à gauche) a remis quelques livres au représentant de l'Académie française.

provinciale de l'ACFO à Thunder Bay. Il entretient aussi des contacts réguliers avec l'ACFO, un organisme provincial de regroupement qui représente 22 régionales et autres organismes provinciaux.

En janvier 1988, M. Grandmaître a rencontré le commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, pour discuter de textes législatifs provinciaux et fédéraux qui ont trait aux questions liées aux francophones. Le ministre a également eu la possibilité de rencontrer des journalistes de la Tribune parlementaire du Québec, au cours d'un programme d'échange de journalistes parlementaires de l'Ontario et du Québec.

L'exposition "De l'oeil au cerveau", du Centre des sciences de l'Ontario, était un des attraits majeurs du Pavillon de l'Ontario au Sommet francophone de Québec.

Direction des communications et des relations communautaires

suite

De plus, le ministre a encouragé l'augmentation du profil de la communauté francophone à l'échelle internationale. À cette fin, il a participé au "Sommet de la francophonie" en août 1987 à Québec. Le sommet réunissait des représentants des pays francophones du monde entier. En sa qualité de représentant de l'Ontario, le ministre a présidé à l'ouverture officielle du pavillon de l'Ontario lors de cet événement.

Dans le cadre des activités qu'il a entreprises au niveau international, le ministre a rencontré des délégations françaises officielles et a reçu le président de la France, M. François Mitterand, lors de sa visite officielle au Canada. M. Grandmaître a également rencontré des membres de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Le "Carnaval et Semaine française" du Centre culturel Les Compagnons des Francs Loisirs de North Bay célébrait, en février 1988, son 25e anniversaire. Grâce à un octroi en provenance du Fonds de soutien à la communauté, l'Office a pu contribuer à la promotion de cet événement.

Publications

La Direction des communications et des relations communautaires a à son actif de nombreuses publications sur des questions d'intérêt pour les francophones. Citons notamment *Coup d'oeil*, un bulletin mensuel diffusé à 10 000 exemplaires auprès de tous les organismes francophones et de tous ceux qui veulent obtenir des renseignements en français sur les programmes et les activités du gouvernement.

Il convient aussi de souligner la publication de l'*Annuaire franco-ontarien*, un répertoire contenant les noms, adresses et numéros de téléphone de plus de 3 000 organismes franco-ontariens, associations provinciales et établissements d'enseignement. Cette publication de grande envergure classe les organismes d'après leur domaine d'activité, que ce soit par exemple les arts et la culture, ou les communications, l'enseignement, les sports ou encore les loisirs. Elle donne aussi une liste des clubs de personnes âgées, des associations pour les femmes et pour les hommes, des organismes pour la jeunesse, de même que des établissements financiers dans toute la province. Elle constitue une banque de données sur la communauté francophone que les ministères et les organismes peuvent consulter lorsqu'ils désirent entrer en communication avec des organismes franco-ontariens.

La Direction a publié aussi, en collaboration avec l'Association de la presse francophone hors Québec, un supplément spécial intitulé *Zoom* qui présente les services offerts en français par le gouvernement. Le supplément a été inséré dans les journaux français locaux publiés toutes les semaines et toutes les deux semaines, et distribué aux communautés francophones de la province.

ZOOM est un cahier spécial traitant de la Loi de 1986 sur les services en français qui a été inséré dans les médias franco-ontariens en mars 1988. Le projet était une collaboration entre l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ) et l'Office des affaires francophones.

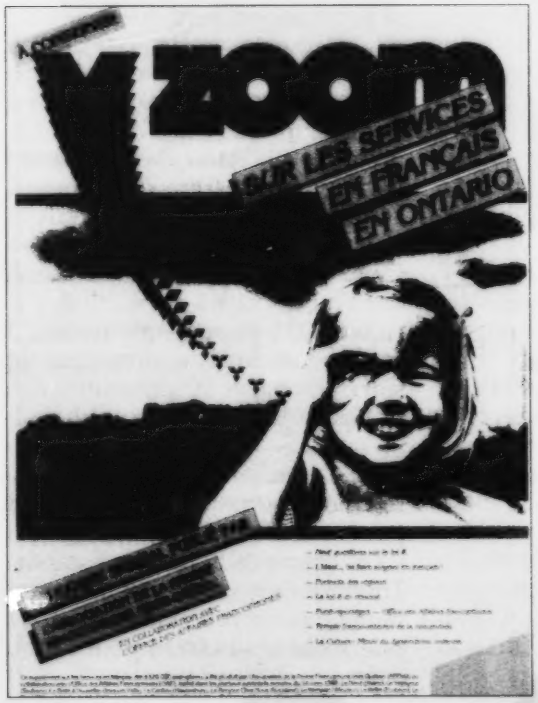

Direction des communications et des relations communautaires

suite

Fonds de soutien à la communauté

Le Fonds de soutien à la communauté permet à l'Office des affaires francophones d'appuyer les initiatives de développement de la communauté franco-ontarienne. Par le biais de ce fonds, les initiatives ou activités organisées par des sociétés à but non lucratif et visant l'amélioration des services offerts à la communauté francophone peuvent être financées en tout ou en partie.

Les propositions et demandes de financement sont soumises à un comité interministériel composé de représentants des ministères de la Culture et des Communications, de la Santé, des Services sociaux et communautaires et du Conseil des Arts de l'Ontario. Le comité fait ensuite parvenir ses recommandations au ministre délégué aux Affaires francophones.

En 1987-1988, les organismes de la province ont reçu quelque 870 000 $ de ce fonds pour des projets communautaires.

Par exemple, 25 000 $ ont été accordés à la Radio de l'Épinette Noire pour mettre sur pied une station radiophonique communautaire à Hearst. De son côté, le Centre culturel Les Compagnons des Francs Loisirs de North Bay a reçu 8 000 $ pour promouvoir la célébration du 25e anniversaire de son Carnaval et la Semaine française.

Par ailleurs, en raison de la hausse importante de la demande pour ses services en français, l'Accueil médical francophone de Thunder Bay, un service communautaire d'orientation médicale, a obtenu 19 000 $ pour engager un coordonnateur.

Le Regroupement des aînés du sud-ouest de l'Ontario, un club de personnes âgées, a reçu 8 000 $ qui lui ont permis de tenir une série d'ateliers intensifs. Les séances portaient sur des questions de santé, sur les programmes gouvernementaux et sur l'organisation d'un club. Ces sujets intéressaient particulièrement les quelque 100 personnes présentes.

Grâce à une subvention de 15 000 $, la Maison Fraternité de Vanier a pu engager un coordonnateur pour superviser l'ajout d'installations de traitement de l'alcoolisme aux services déjà offerts par cet établissement.

Des organismes provinciaux comme la Marche des dix sous de l'Ontario et l'Association pour l'intégration communautaire de l'Ontario ont également reçu des subventions au titre de projets visant à mettre sur pied des services à l'intention des clients francophones. La Marche des dix sous de l'Ontario a obtenu 15 000 $ pour faire une évaluation des besoins des citoyens handicapés de langue française de l'Ontario. L'Association pour l'intégration communautaire de l'Ontario, qui s'appelait auparavant Ontario Association for the Mentally Retarded, a reçu une subvention de 25 000 $ au titre des dépenses qu'entraîne la mise sur pied des services en français à l'intention des membres francophones.

Enfin, la Fédération des femmes canadiennes-françaises a reçu 11 622 $ pour établir un bureau régional en Ontario.

Une centaine d'organismes communautaires ont bénéficié de l'aide financière offerte par l'entremise du Fonds de soutien à la communauté en 1987-1988.

Voir la liste des subventions (de 10 000 $ et plus) à l'annexe 3.

Regard sur l'avenir

En 1988-1989, l'Office continuera à veiller à ce que les ministères intègrent de plus en plus la composante française à tous leurs programmes en cours et à venir. Pour atteindre cet objectif, il reconnaît la double nécessité d'encourager l'épanouissement de la communauté francophone et de faciliter la participation de cette dernière aux activités du gouvernement de la province.

Le resserrement des liens entre le gouvernement et la communauté fera que les services en français deviendront une partie intégrante de la planification des ministères.

L'Office estime qu'au cours des phases initiales de mise en oeuvre des services, le gouvernement devrait accorder la priorité aux domaines qui ont des répercussions sur la vie quotidienne des francophones. C'est pourquoi, en réponse aux préoccupations de la communauté, l'Office donne la priorité aux initiatives visant à assurer des services essentiels dans les domaines de la santé, des services sociaux et communautaires, de l'alphabétisation, de la formation professionnelle et de l'éducation.

Ce dernier domaine constitue en fait une autre source d'inquiétude en raison du nombre peu élevé de francophones qui s'inscrivent à des établissements d'enseignement postsecondaire en Ontario.

Étant donné que l'éducation est cruciale au développement des générations francophones présentes et futures, l'Office reconnaît la nécessité grandissante d'accroître les possibilités d'accès des francophones à des programmes postsecondaires en français.

L'Office voit dans la mise en oeuvre des services en français une étape importante vers l'égalité d'accès de la communauté francophone aux services du gouvernement et c'est avec la collaboration et l'appui de tous les ministères du gouvernement de l'Ontario qu'il atteindra cet objectif.

La Loi de 1986 sur les services en français s'adresse à tous les francophones de l'Ontario, des plus jeunes aux adultes. C'est pourquoi le ministre délégué aux Affaires francophones, l'honorable Bernard Grandmaître, a participé en mars 1988 à l'émission Flash Varicelle, à l'antenne de La chaîne française de TVOntario. M. Grandmaître est entouré de Mathieu Savard, Bonita Chevrier, directrice du Secteur enfance-jeunesse à La chaîne française, François Godin, Julie Deslauriers et Renée Cossette.

Annexe 1

État des dépenses

État des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988

Personnel		
Salaires	966 109 $	
Avantages sociaux	144 628 $	
Total		1 110 737 $
Transport et communications		
Transport	44 806 $	
Communications	36 134 $	
Total		80 940 $
Services		
Communications	13 136 $	
Relations publiques	19 947 $	
Services de consultation	77 626 $	
Publicité	145 402 $	
Impression et publications	140 586 $	
Productions audio-visuelles	21 086 $	
Traduction	5 938 $	
Services divers	141 985 $	
Total		565 706 $
Fournitures et équipement		117 712 $
Subventions (Fonds de soutien)		870 000 $
Total des dépenses		**2 745 095 $**

Annexe 2

Organigramme

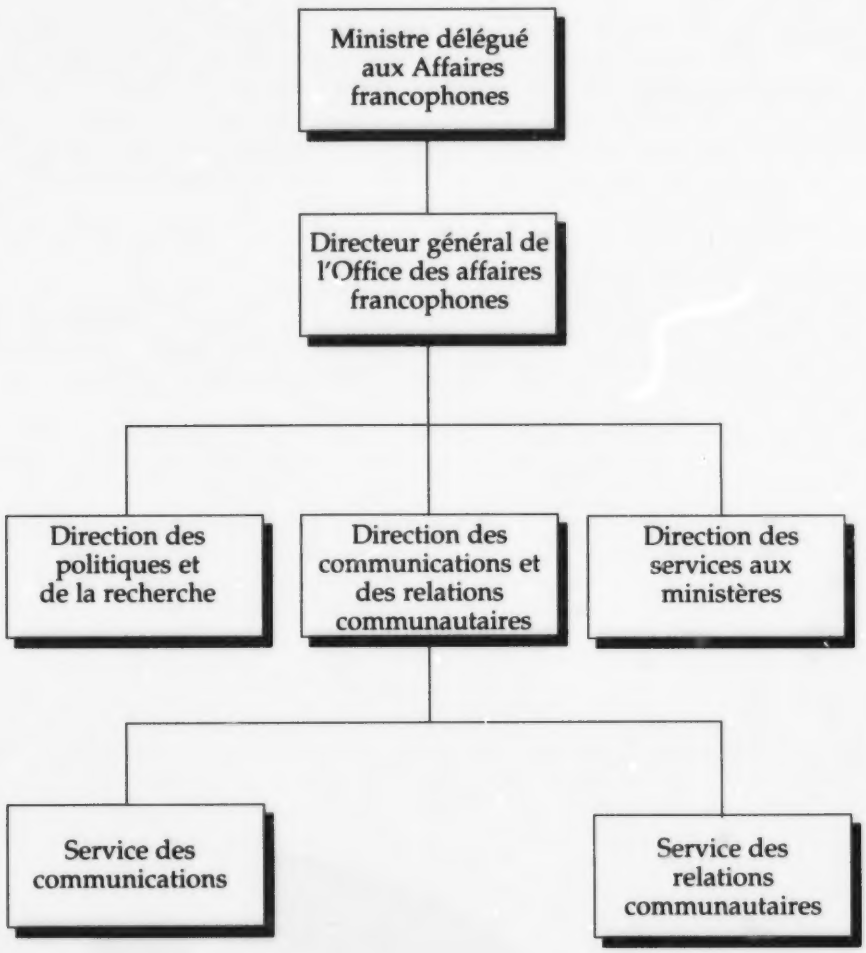

Annexe 3

Liste de subventions

Projets communautaires de plus de 10 000 $ subventionnés en 1987-1988.

Pour obtenir une liste complète de toutes les subventions, prière de s'adresser à l'Office des affaires francophones.

1. Accueil médical francophone de Thunder Bay	19 000 $	projet de dotation en personnel pour répondre à l'accroissement de la demande de services
2. Association des travailleurs sociaux professionnels de l'Ontario	33 500	offre de services bilingues
3. Assemblée des centres culturels de l'Ontario	12 000	divers projets pour le 10e anniversaire
4. Association des conseils d'éducation de langue française	10 000	documentaire sur le système scolaire francophone
5. Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)	135 000	séminaires sur les services sociaux et activités diverses
6. ACFO	10 000	participation de jeunes francophones au Sommet de la francophonie
7. ACFO/Grand-Nord (Fauquier)	10 115	ateliers et activités d'un club de jeunes à Fauquier
8. ACFO/Prescott-Russell	11 028	campagne d'information
9. Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens	10 000	pour l'établissement d'une association d'enseignants francophones dans les collèges bilingues
10. Association des francophones du nord-ouest de l'Ontario	17 167	embauche d'une personne-ressource
11. Bureau central des bénévoles d'Ottawa-Carleton	10 000	campagne de promotion
12. Université Carleton - Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario	10 850	traduction de documents

13. Centre culturel Élan (Kirkland Lake)	10 000	embauche de personnel pour activités de promotion
14. Centre des jeunes de Sudbury, Inc.	10 000	étude de marché
15. Club Richelieu International	10 000	mise sur pied d'un club régional
16. COFTM/Centre francophone (Toronto)	14 000	étude de faisabilité
17. Les Éditions l'Interligne	10 000	enquête auprès des lecteurs
18. Fédération des clubs sociaux franco-ontariens	13 000	coordination de diverses activités
19. Festival franco-ontarien	25 000	publicité/promotion
20. Fondation franco-ontarienne	15 000	campagne d'abonnement
21. Fédération des aînés francophones de l'Ontario	10 000	réunion annuelle à Windsor
22. Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien	15 000	étude de faisabilité
23. Fédération des femmes canadiennes-françaises	11 622	création d'une section ontarienne
24. Maison Fraternité (Vanier)	15 000	embauche d'un coordonnateur des programmes
25. Mouvement d'implication francophone d'Orléans	18 083	ouverture d'une garderie
26. Association pour l'intégration communautaire de l'Ontario	25 000	offre de services bilingues

Liste de subventions

suite

27. Association des cliniques juridiques de l'Ontario	29 000	offre de services bilingues
28. Marche des dix sous de l'Ontario	15 000	recherche sur les handicapés francophones
29. Orientation francophone internationale de l'Ontario	20 000	subvention de démarrage
30. Prise de Parole	10 000	mise sur pied d'un comptoir de livres
31. Pro-Arts Inc.	18 000	promotion et formation
32. Réseau des femmes du sud de l'Ontario (Toronto)	10 000	sensibilisation du public à la violence au foyer
33. Radio de l'Épinette Noire Inc. (Hearst)	25 000	frais de démarrage
34. Radio-Huronie FM Communautaire Inc. (Penetanguishene)	25 000	acquisition d'équipement
35. La Ruche, centre de loisirs et de culture (Cochrane)	14 500	étude de faisabilité pour un centre culturel
36. Théâtre français de Toronto	20 000	projet de promotion
37. Université d'Ottawa - Faculté des sciences	15 000	congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
	691 865 $	

Office of
Francophone
Affairs

Ontario

ANNUAL REPORT

1987-1988

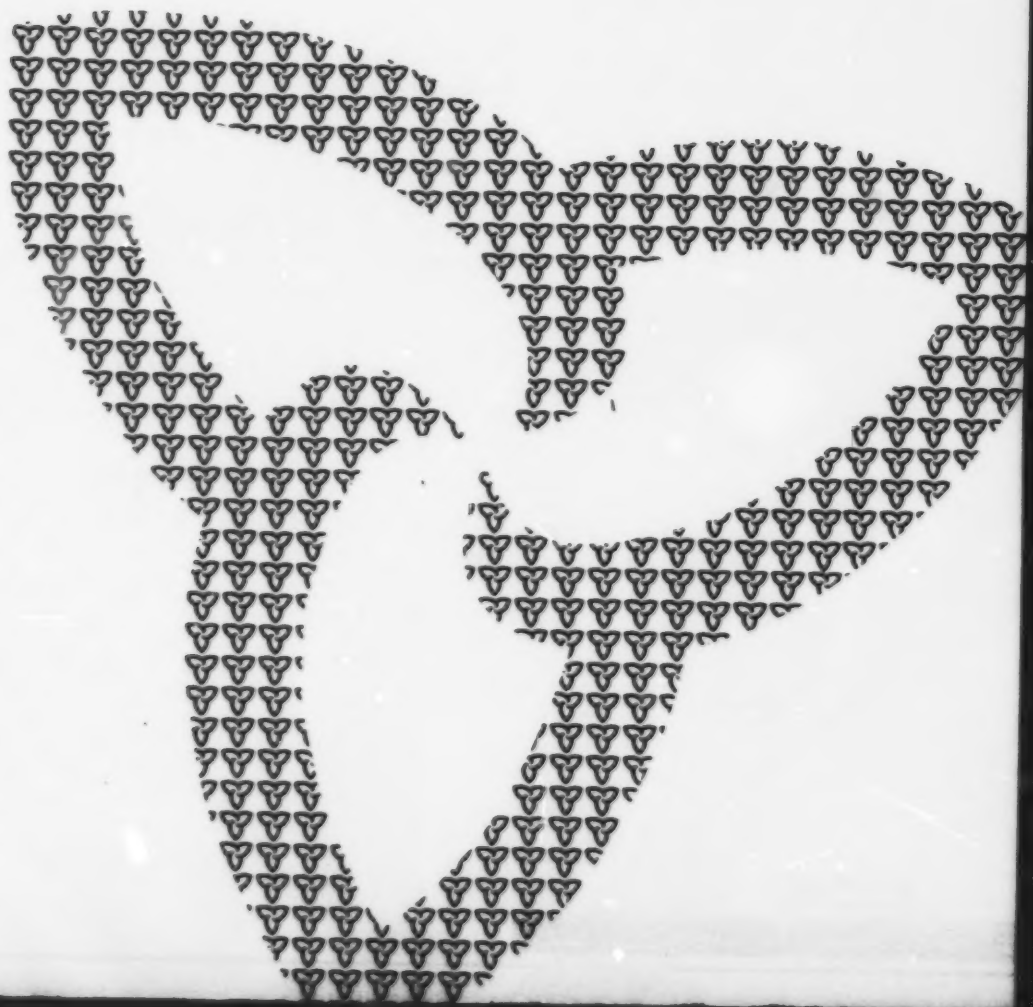

ISSN 0832-7262
December, 1988

Table of Contents

Presentation

- Letter to the Lieutenant Governor of Ontario 1
- Message from the Minister 2
- A Word from the Executive Director 3

This Year's Highlights

The Office of Francophone Affairs 4

- Policy and Research Branch 5-6
  - Activities
  - Public Complaints
- Ministry Services Branch 6-9
  - Activities
  - Ministry Initiatives
- Communications and Community Relations Branch 9-14
  - Activities
  - Publications
  - Community Support Fund
- Future Directions 15

Appendix 1
Statement of Expenditures 16
(April 1, 1987 to March 31, 1988)

Appendix 2
Organizational Chart 17

Appendix 3
List of Grants ($10,000+) 18-20

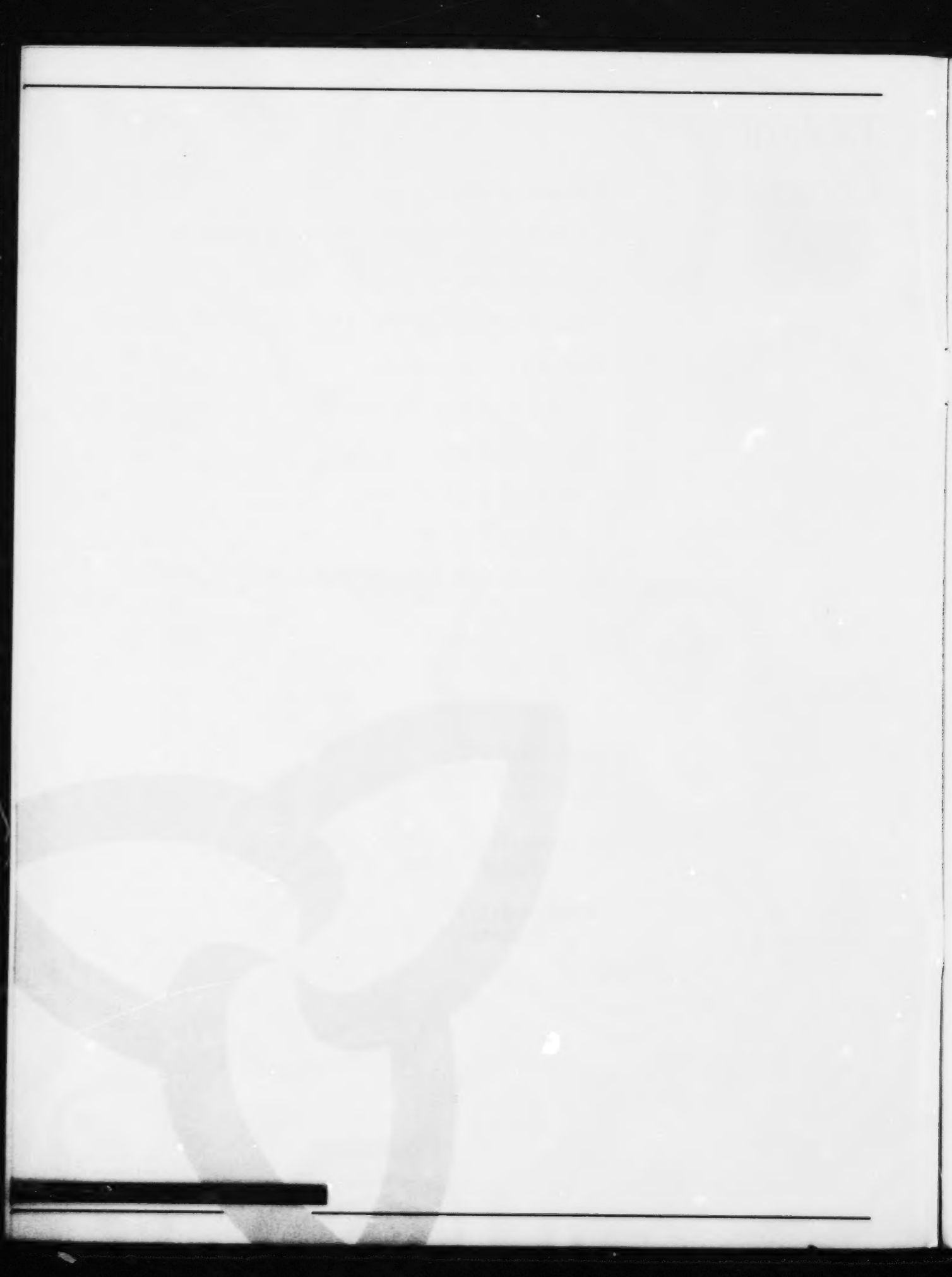

Presentation

Letter to the Lieutenant Governor of Ontario

Ontario

Minister
Responsible for
Francophone Affairs

Ministre
délégué aux
Affaires francophones

4th Floor
Hearst Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1X7
(416) 965-2901

4e étage
Édifice Hearst
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1X7
(416) 965-2901

To the Honourable Lincoln M. Alexander,
Lieutenant Governor of the Province of Ontario

Dear Sir:

I take pleasure in presenting to you, and to the Legislative Assembly of Ontario, the Annual Report of the Office of Francophone Affairs for the period commencing April 1, 1987 and ending March 31, 1988.

Respectfully,

Bernard Grandmaître
Minister

Message from the Minister

As Minister Responsible for Francophone Affairs in the Government of Ontario, I am pleased to present the 1987-1988 Annual Report of the Office of Francophone Affairs.

The period 1987-1988 has been one of both challenge and achievement: challenge because we entered a new era in francophone affairs, heralded by the enactment of the *French Language Services Act, 1986*, and achievement because of the strides government ministries and agencies have made during the Act's first year of implementation.

The *French Language Services Act, 1986*, acknowledges in legislation, the francophone community's contribution to our province's linguistic and cultural heritage. It also seeks to assure that present and future francophone generations will have greater participation on an equal basis, in the economic, social and cultural life of this province.

I am proud, therefore, that during the year the Office played a leadership role advising and assisting ministries in the development of policies and programs for implementing French language services within their own sectors. The Office has thereby sought to ensure that French language services become an integral part of government program planning.

At the request of the Premier, the Honourable David Peterson, I have kept the Cabinet informed through periodic reports on the progress of the implementation of the Act. In this regard, the Office has provided me with invaluable support.

I would like to thank my colleagues in the Cabinet, Legislative Assembly, ministries, agencies and community organizations for their efforts throughout the past year, towards transforming the Act's provisions into a dynamic reality for Ontario's francophone community.

I therefore look to the future of French language services in Ontario with optimism and a justifiable sense of pride, firm in the belief that together we shall be able to realize this special endeavour.

Bernard Grandmaître
Minister

A Word from the Executive Director

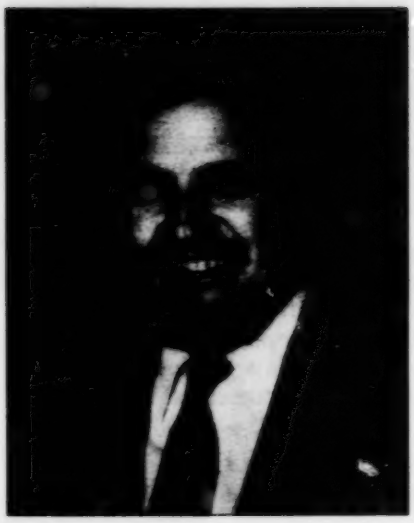

With the passage of the *French Language Services Act, 1986*, government ministries and agencies are required to provide their services to the public in French by November 19th, 1989.

The focus of the Office of Francophone Affairs over the past year, therefore, has been to ensure that each ministry had its individual implementation schedule. To this end, the Office accepted speaking engagements to explain the requirements of the Act to public servants throughout the province, and assisted ministries in planning, developing and expanding their French language services to the public.

The Office continued to work closely with the Ontario French Language Services Commission. Joint activities included studying ministry implementation plans, developing appropriate strategies and policies, and reviewing research studies carried out by the Commission.

During the first part of the year, ministries presented their implementation plans to the Office. These sessions enabled the Office to establish productive relationships with line ministries and other central agencies. By coordinating and monitoring the Act's implementation, the Office was able to ensure some degree of government-wide consistency in the delivery of French language services. In October 1987, the Office made a submission to the Management Board of Cabinet on the progress of implementation within the government. This resulted in an allocation of $11 million towards the provision of French language services in all ministries.

As ministries moved beyond the first year of implementation, emphasis shifted to other operational issues such as the establishment of interministerial committees to deal with common issues in the areas of health and social services, law enforcement, translation, designation of transfer payment agencies and government services provided by municipalities.

The Act requires that each ministry appoint a French Language Services Coordinator. The Office chairs the Committee of French Language Services Coordinators and meetings have proved to be an ideal forum for sharing information and networking.

Although ministries had to take on new and added responsibilities during the year, I am pleased that it was done in a spirit of cooperation and with a sense of commitment.

I am therefore confident that together we shall be able to meet the goal of providing French language services when the Act comes into force.

Rémy M. Beauregard
Executive Director

This Year's Highlights

The Office of Francophone Affairs

The Office of Francophone Affairs was formed in June 1985 and comes under the administration of Cabinet Office. It is headed by the Honourable Bernard Grandmaître, who was sworn in as Minister Responsible for Francophone Affairs in June 1985. Its Executive Director is Rémy M. Beauregard.

The Office's primary responsibility is to implement the *French Language Services Act, 1986*. It advises the Minister and Cabinet, ministries and agencies on matters concerning Ontario's francophone population and assists them in developing appropriate policies and programs for the provision of French language services. It also ensures that information regarding government decisions on French language services is distributed to the community. The Office facilitates the community's access to those services.

The Office of Francophone Affairs is divided into three branches - Policy and Research, Ministry Services, and Communications and Community Relations, as outlined in the organizational chart in Appendix 2. Highlights of the year's activities for each branch are presented below.

The period 1987-1988 saw the return of a very popular publication. Previously published by the Conseil des affaires franco-ontariennes, the last issue of L'Annuaire franco-ontarien dated back to 1986. Now, under the auspices of the Office of Francophone Affairs, the latest edition contains more than 3,000 addresses, including those organizations created within the last two years such as literacy training centres.

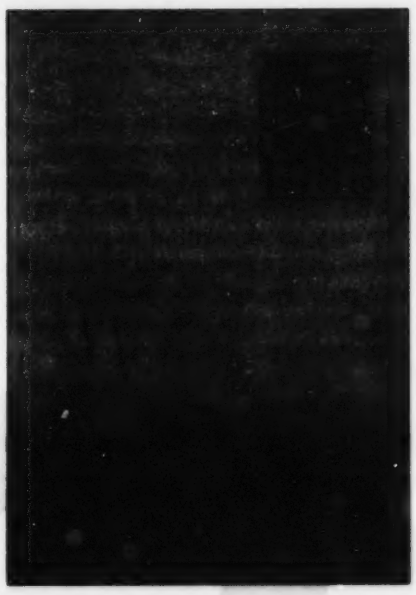

Policy and Research Branch

The Policy and Research Branch of the Office of Francophone Affairs develops policies and programs reflecting the needs and aspirations of the francophone community and is working for full and effective implementation of the *French Language Services Act, 1986*, within the prescribed time limit.

The branch also investigates and responds to public complaints about the provision of French language services by government ministries and agencies. By urging ministries to respond to public complaints more quickly and effectively, it hopes to sensitize them to the needs of the francophone community as well as encourage Franco-Ontarians to use government services in French.

Activities

In the 1987-1988 period, the branch analyzed over 100 submissions to Cabinet and its committees, which originated in almost all ministries and special offices of the Government of Ontario. The branch made recommendations to individual ministries and Cabinet to ensure that new policies and programs responded better to the needs of the francophone community and conformed to the spirit and letter of the *French Language Services Act, 1986*.

The branch worked especially closely with the staff of the Cabinet Committee on Social Policy and the ministries represented on it. In its analyses, the branch concentrated on health and social services, education and the administration of justice. It focused particularly on services to the most vulnerable groups - children, the disabled and the elderly - and on key issues for the future of Ontario's francophones - school governance and the shortage of French-speaking professionals. This last issue has been of overriding concern because the success of so many initiatives depends on improving both access to French language professional training and francophone participation rates in post-secondary education.

In addition, branch staff sat on interministerial committees set up by other ministries to develop government policy on such subjects as: adult basic literacy, multiculturalism, TVO's La chaîne française, the extension of television services in northern Ontario, initiatives in French language post-secondary education, services to senior citizens and professional training programs.

Policy and Research Branch

continued

Public Complaints

The Act stipulates that the Minister Responsible for Francophone Affairs will receive and respond to complaints from the public regarding government services.

Between April 1, 1987 and March 31, 1988, 84 public complaints were received, all of which were investigated by the branch and most of which were satisfactorily resolved.

The majority of complaints concerned the quality of services provided in French by various ministries. The most frequent complaint was about the absence of bilingual staff in ministry offices and the shortage of bilingual professionals, able to respond to inquiries or provide services of a specialized nature.

Other complaints dealt with not receiving correspondence in the French language or being unable to obtain documentation in French. The lack of bilingual forms, signs and advertisements also resulted in complaints. Some complaints dealt with access to public hearings, trials, and judicial services in French.

In general, ministries responded quickly to complaints. In most cases, immediate steps were taken to ensure that similar problems did not recur. Complaints that raised longer-term issues will be resolved as the *French Language Services Act, 1986*, is implemented.

Ministries recognize the value of the complaints process in pinpointing areas of operation where there are gaps in the delivery of French language services. The identification of such weaknesses facilitates the implementation of the Act by ensuring that ministries have concrete feedback about the needs of the francophone community and where government ministries do not meet their needs and expectations.

The development of corporate policies on staffing, advertising, publications and stationery will provide ministries with clear guidelines on these questions. This will enable them to comply more easily with the Act. Such policies, combined with informed public servants who are aware of their responsibilities, will help eliminate the administrative errors which have led to complaints in the past.

Ministry Services Branch

The primary function of the Ministry Services Branch is to provide advice and assistance to ministries and agencies in the development, implementation and management of French language services. A great deal of its work therefore involves consulting with ministry coordinators and managers, evaluating implementation plans and identifying areas requiring particular attention. It also liaises with central agencies such as the Management Board of Cabinet and the Ministry of Treasury and Economics concerning the resources required by ministries to implement and manage French language services.

Activities

In March 1987, copies of the Implementation Procedure Manual were distributed to all ministries. During the summer, the branch studied and evaluated each ministry's submission and its personnel and financial requirements for implementing French language services. During the 1987-1988 fiscal year, almost all ministries, offices, secretariats and large agencies presented their plans to the Office of Francophone Affairs and the Ontario French Language Services Commission.

These presentations served as an opportunity for ministries to clearly define their responsibilities, sphere of activity, methodology and philosophy with respect to serving the public and, in particular, the francophone public. For the Office and the Commission, they also provided an opportunity to clarify various aspects of the plans, and identify programs and measures of particular importance to the francophone community.

Discussions centred on the most economical means of achieving the implementation objectives within the timeframe stipulated in the Act. Areas requiring special attention were noted and comprehensive plans were developed to deal with them.

One important outcome of these consultations was the emergence of issues common to many ministries. Those with government-wide ramifications were brought to the Cabinet's attention by the Minister Responsible for Francophone Affairs. Since that time, these issues have been addressed through several interministerial committees created to resolve common issues of concern in the areas of health, social services, law enforcement, administrative tribunals and government services delivered by municipalities.

In October 1987, the branch prepared a comprehensive report summarizing ministries' funding requirements for the 1987-1988 fiscal year and presented it to the Management Board of Cabinet for approval. By year's end, ministries and their government appointed agencies had received additional funding in the amount of $11 million towards implementation of French language services in designated areas throughout the Province of Ontario.

Priorities for the year were primarily structural in nature with emphasis on the creation of a sound administrative base for delivery of services. As a first step, each ministry was required to appoint a French language services coordinator. The coordinator is responsible for providing advice regarding the ministry's French language services. A second financial priority involved hiring communications officers to enhance and expand communication links between government and the community.

A third priority required the recruitment of bilingual personnel officers to facilitate the hiring of staff with proficiency in both languages. A final priority allowed for 'one-time expenditures' such as the provision of bilingual signs, translation of forms and documents for public use as well as the purchase of bilingual keyboards and software. These priorities provided ministries with a general framework for implementation of their French language services.

Ministry Services Branch

continued

Ministry Initiatives in the Provision of French Language Services

Although after the first year, ministries are at different stages of implementation, all have taken important steps in providing their services in French, as illustrated by the following examples.

The Ministry of Consumer and Commercial Relations, when faced with a shortage of bilingual law clerks for its Real Property Registration Offices in north-eastern Ontario, approached Cambrian College in Sudbury to see how this need could be filled. The result was the development of a legal technician course, a two year co-operative program at Cambrian.

Since many of the offices required to provide French language services are located in remote areas, staff need to be able to handle a wide range of registry services. This course, offered entirely in French, prepares students for various areas of law such as commercial, family and consumer rights. It also instructs them how to conduct title searches. The program involves a combination of classroom instruction and practical experience in the workplace. During the four month "on-the-job" session, the ministry had nine students from this course working in its offices.

The Ministry of Government Services has successfully completed installation of bilingual signage throughout much of the Queen's Park complex, in other government buildings in Toronto and throughout the province, as well as in the courthouses in Ottawa and Hamilton.

Other initiatives include the Ministry of Colleges and Universities' Ontario-Quebec agreement which allows Ontarian francophone students to take courses of study not available in French in Ontario, at French language universities in Quebec. The Ministry of Skills Development has included a francophone stream in its Community Literacy Program. It has also continued to improve access to French language services available under FUTURES (L'Avenir), a youth employment program which provides training, work experience and job placement opportunities.

The extension of Foyer Richelieu, a senior citizens' residence for francophones in the Welland area, is another example of ministries responding to a basic community need. This project is jointly supported by the Ministry of Housing and the Ministry of Community and Social Services.

In terms of community outreach, the Ministry of Industry, Trade and Technology has made significant strides in establishing contact with the Franco-Ontarian business community, as exemplified by their networking activities with organizations such as le Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais. In the field of sports, the Ministry of Tourism and Recreation has helped to establish 'Franc-O-Forme', a resource centre for sports and fitness at the University of Ottawa. This centre will enable francophones to enlarge their contacts with other athletes, participate in sporting events and network with other professionals in the areas of sports and fitness.

During the first year of implementation, it is encouraging to see the overall progress achieved in the delivery of French language services. From youth employment to care for the elderly, from educational pursuits to enhanced business networks, all of these initiatives demonstrate some of the novel approaches ministries have taken to incorporate French language services as part of their mainstream activities.

Communications and Community Relations Branch

The mandate of the Communications and Community Relations Branch is to coordinate the development of the government's French language communications policy and to advise ministries on communications issues and strategies which will promote the use of French language services by members of the francophone community.

The branch provides internal and external communications services for the Minister and the Office and supports Franco-Ontarian community development initiatives through the Community Support Fund.

Activities

The year 1987-1988 was a challenging one for the Office from a communications perspective as the Act's implementation required ongoing development of communications directives. These directives are issued to clarify ministry responsibilities in areas such as job postings, advertising campaigns and general marketing and communications activities.

The branch promoted the *French Language Services Act, 1986*, by participating in numerous community gatherings and events such as professional development day activities of the southwestern branch of the Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, an association of Franco-Ontarian teachers. It also attended the annual meeting of the Cornwall and Ottawa-Carleton branches of the Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) and Laurentian University's Bilingual Week activities.

The branch provided significant support to the Ontario Association of Volunteer Bureaus/Centres for its bilingual provincial conference, Interaction '88, which focused on the issue of volunteerism in the 90's. Over the past year, it also distributed

Communications and Community Relations Branch

continued

Several ministries and government agencies were represented at the Ontario Pavilion in Quebec City, to promote their French language services. Among these was the Ministry of Tourism and Recreation.

approximately 6,000 information kits and copies of the Act to numerous groups and organizations throughout the province.

The branch set up an information booth at province-wide events to distribute information on government services available in French. The kiosk could be seen at activities such as St. Jean Baptiste Day festivities in Welland and Toronto and at Contact Ontarois, a festival of performing artists. Other events included the annual meeting of the Association des surintendants de langue française, an organization of French-speaking superintendents, and the Association of Municipalities of Ontario. For a second year in a row, the Office attended the very successful Salon du livre de l'Outaouais, a book fair in the Ottawa-Hull area.

The Honourable Bernard Grandmaître, as Minister Responsible for Francophone Affairs, views community outreach as an integral part of effective public service delivery. An active promoter of increased dialogue between government and community, the Minister interacted with many francophone associations throughout the year. He addressed the Association multiculturelle francophone de l'Ontario, an organization of francophones from diverse origins, at its official opening ceremony and met with numerous community groups during ACFO's provincial meeting in Thunder Bay. The Minister regularly meets with ACFO, a provincial umbrella association representing 22 regional ACFOs and other provincial organizations.

In January 1988, Mr. Grandmaître met with the Commissioner of Official Languages, D'Iberville Fortier, to discuss provincial and federal legislation pertaining to francophone issues. The Minister had an opportunity to meet with journalists of the Tribune parlementaire du Québec, during an exchange program between members of Ontario and Quebec press galleries.

The Minister Responsible for Francophone Affairs, the Honourable Bernard Grandmaître, accompanied the Permanent Secretary of the French Academy, Mr. Maurice Druon, during his visit to the Ontario Pavilion, erected for the Francophone Summit held in Quebec City. They paused at Prise de Parole's booth where Mr. Druon familiarized himself with Franco-Ontarian literature. Author Paul-François Sylvestre (left) presented books written by Franco-Ontarians to the representative of the French Academy.

The Minister has also encouraged increasing the francophone community's profile on an international scale. To this end he attended the 'Sommet de la francophonie', held in August 1987 in Quebec City. The summit convened members of La francophonie, a worldwide organization comprised of countries having in common the use of the French language. The Minister, as Ontario's representative, hosted the official opening of the Ontario pavilion at this event.

The Ontario Science Centre's "The Seeing Brain" exhibition was one of the major attractions at the Ontario Pavilion during the Francophone Summit held in Quebec City.

Communications and Community Relations Branch

continued

Other international activities included meetings with official French delegations, receiving the President of France, François Mitterand, during his state visit to Canada and participation in the Association internationale des parlementaires de langue française, an association of international French-speaking parliamentarians.

The "Carnaval et semaine française", organized by the North Bay cultural centre Les Compagnons des Francs Loisirs in February 1988, was a celebration of its 25th anniversary. With financial assistance from its Community Support Fund, the Office of Francophone Affairs helped to promote the event.

Publications

The Communications and Community Relations Branch is responsible for many publications which deal with francophone issues. This includes *Coup d'oeil*, a bulletin with a monthly circulation of 10,000 which is distributed to all francophone organizations and to any party interested in obtaining information in French on government programs and activities.

Of particular note is the branch's publication of l'*Annuaire franco-ontarien*, a directory containing the names, addresses and telephone numbers of more than 3,000 Franco-Ontarian organizations, provincial associations and educational institutions. Extensive in scope, it categorizes organizations representing areas as diverse as arts and culture, communications, education, sports and recreation. It also lists senior citizens' clubs, women's and men's associations, youth organizations as well as financial institutions located throughout the province. In addition, it provides statistics on the francophone community which can be used by ministries and agencies wishing to contact Franco-Ontarian organizations.

Zoom, a special supplement detailing government services available in French, was published in collaboration with the Association de la presse francophone hors Québec. It was inserted in local French language bi-weekly and weekly newspapers and distributed to francophone communities throughout the province.

"ZOOM" is a newspaper supplement dealing with the French Language Services Act, 1986. The supplement was inserted into French language weekly newspapers in March 1988. This project involved the Association de la presse francophone hors Québec and the Office of Francophone Affairs.

Communications and Community Relations Branch

continued

Community Support Fund

The Community Support Fund enables the Office of Francophone Affairs to support Franco-Ontarian community development initiatives. It provides either full or partial funding to non-profit corporations, for projects or activities which improve services offered to the francophone population.

Proposals are submitted and funding requests are presented to an interministerial committee comprising representatives from the ministries of Culture and Communications, Health, Community and Social Services and the Ontario Arts Council for study. The committee then makes its recommendation to the Minister Responsible for Francophone Affairs.

In 1987-1988, organizations from across the province received some $870,000 for community projects.

The Support Fund allocated $25,000 to the Radio de l'Épinette Noire, to set up a community radio station in Hearst. In North Bay, the cultural centre Les Compagnons des Francs Loisirs received $8,000 to promote the 25th anniversary celebration of its carnival as well as French Week activities.

In Thunder Bay, due to a significant increase in demand for its French language services, L'Accueil médical francophone de Thunder Bay, a community medical referral service, was granted $19,000 to hire a coordinator.

Le Regroupement des Aînés du Sud-Ouest de l'Ontario, a senior citizens' club, received $8,000 to enable it to hold a series of intensive workshops. The sessions dealt with health issues, government programs and the organization of a club. These subjects were of particular interest and concern to the almost 100 participants in attendance.

Thanks to a grant of $15,000, Maison Fraternité in Vanier has been able to hire a coordinator to oversee the addition of treatment facilities for alcohol addiction to the residence's services.

Provincial organizations such as the Ontario March of Dimes and the Ontario Association for Community Living, also received funding for projects aimed at developing services for their French-speaking clientele. The Ontario March of Dimes received $15,000 to enable it to conduct a needs assessment study on Ontario's French-speaking residents who are disabled.

The Ontario Association for Community Living, formerly known as the Ontario Association for the Mentally Retarded, was granted $25,000 to cover costs for developing French language services capabilities for its French-speaking members.

Finally, the Fédération des femmes canadiennes-françaises, an organization for francophone women, received $11,622 to enable it to establish an Ontario regional branch office.

As many as one hundred community organizations benefited from financial assistance provided by the Community Support Fund in 1987-1988.

For a list of grants (above $10,000) please see Appendix 3.

Future Directions

In 1988-1989, the Office will continue to ensure that ministries move towards greater integration of French language components in all existing and new ministry programs. To accomplish its goal it will continue to foster the francophone community's development and facilitate its participation in provincial government activities.

In this regard, there is concern about the low number of francophones pursuing post-secondary studies in Ontario. Since education is vital to the development of current and future francophone generations, the Office sees a growing need to increase access to French language post-secondary programs.

The French Language Services Act, 1986, affects all French-speaking citizens in Ontario, from young people to adults. In March 1988, the Minister Responsible for Francophone Affairs, the Honourable Bernard Grandmaître appeared on "Flash Varicelle", a children's program aired by TVOntario's La chaîne française. Mr. Grandmaître is shown with Mathieu Savard, Bonita Chevrier, Director of Programming for Youth at TVOntario's La chaîne française, François Godin, Julie Deslauriers, and Renée Cossette.

A stronger partnership between government and community will result in French language services becoming an integral part of ministry planning.

It is felt that during the initial phases of implementation, priority should be given to activities which affect the daily lives of people. Therefore, in response to community concerns, the Office is giving priority to initiatives providing essential services in the areas of health, community and social services, literacy, skills development and education.

The Office views the implementation of French language services as an important step in ensuring francophones equal access to government services and it is achieving this goal with the mutual cooperation, participation and support of all ministries of the Government of Ontario.

Appendix 1

Statement of Expenditures

Statement of Expenditures for the Fiscal Year Ending March 31, 1988

Staffing		
Salaries	$ 966,109	
Benefits	$ 144,628	
Total		$1,110,737
Transportation and Communications		
Transportation	$ 44,806	
Communications	$ 36,134	
Total		$ 80,940
Services		
Communications	$ 13,136	
Public Relations	$ 19,947	
Consulting Services	$ 77,626	
Publicity	$ 145,402	
Printing and publications	$ 140,586	
Audio-visual productions	$ 21,086	
Translation	$ 5,938	
Miscellaneous services	$ 141,985	
Total		$ 565,706
Supplies and Equipment		$ 117,712
Grants (Support Fund)		$ 870,000
Total Expenditures		**$2,745,095**

Appendix 2

Organizational Chart

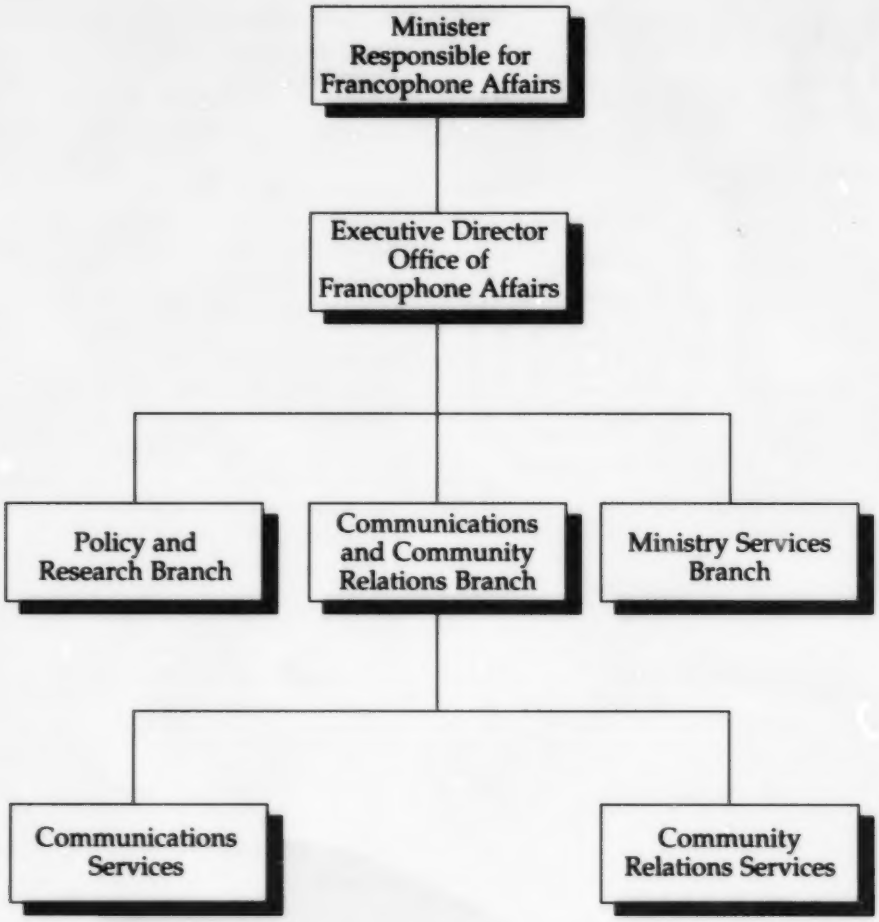

Appendix 3

List of Grants

Community projects over $10,000 granted in 1987-1988.

For a complete list of grants, please contact the Office of Francophone Affairs.

1.	Accueil médical francophone de Thunder Bay	$ 19,000	staffing project due to increased demand for services
2.	Ontario Association of Professional Social Workers	33,500	bilingual services
3.	Assemblée des centres culturels de l'Ontario	12,000	various projects for 10th anniversary
4.	Association des conseils d'éducation de langue française	10,000	documentary on French language school system
5.	Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)	135,000	seminars on social services and various activities
6.	ACFO	10,000	francophone youth participation at the Francophone Summit
7.	ACFO/Grand-Nord (Fauquier)	10,115	workshops and activities of youth club in Fauquier
8.	ACFO/Prescott-Russell	11,028	information campaign
9.	Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens	10,000	seed money for provincial association of francophone teachers in bilingual colleges
10.	Association des francophones du nord-ouest de l'Ontario	17,167	hiring of resource person
11.	Central Volunteer Bureau, Ottawa-Carleton	10,000	promotional campaign
12.	Carleton University - Ontario Public Interest Research Group	10,850	translation of documents
13.	Centre culturel Élan (Kirkland Lake)	10,000	staffing for promotional activities

14. Centre des jeunes de Sudbury, Inc.	10,000	market study
15. Club Richelieu International	10,000	development of regional club
16. COFTM/Centre francophone (Toronto)	14,000	feasibility study
17. Les Éditions l'Interligne	10,000	readership survey
18. Fédération des clubs sociaux franco-ontariens	13,000	coordination of various activities
19. Festival franco-ontarien	25,000	advertising/promotion
20. Fondation franco-ontarienne	15,000	subscription campaign
21. Fédération des aînés francophones de l'Ontario	10,000	annual meeting in Windsor
22. Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien	15,000	feasibility study
23. Fédération des femmes canadiennes-françaises	11,622	establishment of an Ontario chapter
24. Maison Fraternité (Vanier)	15,000	hiring of program coordinator
25. Mouvement d'implication francophone d'Orléans	18,083	setting up of day-care facilities
26. Ontario Association for Community Living	25,000	bilingual services
27. Ontario Association of Legal Clinics	29,000	bilingual services
28. Ontario March of Dimes	15,000	research on French-speaking disabled

List of Grants

continued

29. Orientation francophone internationale de l'Ontario	20,000	start-up grant
30. Prise de Parole	10,000	establishment of book display
31. Pro-Arts Inc.	18,000	promotion and training
32. Réseau des femmes du sud de l'Ontario (Toronto)	10,000	public awareness project on domestic violence
33. Radio de l'Épinette Noire Inc. (Hearst)	25,000	start-up costs
34. Radio-Huronie FM Communautaire Inc. (Penetanguishene)	25,000	acquisition of equipment
35. La Ruche, centre de loisirs et de culture (Cochrane)	14,500	feasibility study for a cultural centre
36. Théâtre français de Toronto	20,000	promotion project
37. Université d'Ottawa - Faculté des sciences	15,000	annual congress of the Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
	$ 691,865	